

Réf dossier : 2108
N° ordre de passage : 2
N° annuel : C2017_0606

DÉLIBÉRATION
RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2017

Ressources et moyens - Finances - Budget 2017 - Décision Modificative n° 2

Le budget primitif 2017, adopté en février dernier, complété par la décision modificative de juin, nécessite des derniers ajustements afin :

- d'effectuer des modifications comptables neutres financièrement,
- d'adapter certaines propositions de dépenses et de recettes.

Parmi les mouvements budgétaires, les propositions suivantes peuvent être soulignées :

Budget principal :

La décision modificative n°2 porte notamment sur des modifications de crédits en investissement pour mieux faire correspondre les inscriptions budgétaires avec le rythme de paiement. Ainsi, les ajustements de crédits concernent les AP/CP de l'Eco Quartier Flaubert et du Parc du Champs libre, sans remise en cause des autorisations de programmes globales mais également les inscriptions pour les opérations avec Rouen Normandie Aménagement (RNA).

Il est prévu une inscription en investissement pour le remboursement du capital de la dette de l'emprunt qui a été contracté en septembre 2017 et dont la périodicité de remboursement a été fixée trimestriellement (soit une 1ère échéance en décembre 2017) au regard du taux d'intérêt proposé.

Budgets des transports et des déchets ménagers :

Les principales inscriptions sur ces 2 budgets concernent l'évaluation du 3ème trimestre du FCTVA qui sera engagée et reportée sur l'exercice 2018.

Régie de l'Eau de la Métropole :

Eau

La décision modificative n°2 du budget de l'eau concerne en fonctionnement une reprise sur provision pour abonder les créances pour les non valeurs, la constitution d'une nouvelle provision pour les futures non valeurs et l'inscription de crédits pour des dépenses d'électricité suite à un décalage de facturation lié à une fin de marché.

En dépenses d'investissement, les principales écritures sont relatives aux ajustements de crédits d'opération et de travaux en fonction de l'avancement des projets et du rythme de facturation.

Assainissement

La décision modificative n°2 du budget de l'assainissement concerne également une reprise sur provision pour abonder les créances pour les non valeurs ainsi que la constitution pour abonder les futures non valeurs. Il est également prévu l'inscription de crédits pour des dépenses d'électricité suite à un décalage de facturation lié à une fin de marché.

A la suite des échanges avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), il apparaît que cette dernière a constaté que la Métropole avait bénéficié d'un trop perçu de 982 500 € sur les versements de la prime d'épuration et Aquex liés aux années 2012, 2013, 2014. C'est pourquoi, la Décision Modificative n°2 prévoit cette régularisation sur 2017.

En section d'investissement, les mouvements proposés concernent un recadrage des crédits de paiement (CP) pour l'autorisation de programme (AP) du bassin de stockage à Cléon.

Les mouvements liés à cette décision modificative n°2 permettent de diminuer globalement (pour l'ensemble des budgets) les inscriptions budgétaires d'emprunts de 6 588 068 €.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la régie publique de l'Eau et de l'Assainissement,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Yvon Robert, Vice-président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- les propositions d'inscription de dépenses et de recettes nouvelles,
- les ajustements de crédits liés au recalage des AP/CP (Autorisations de Programmes/ Crédits de Paiement),
- la participation du budget principal au budget annexe des transports pour un montant de 25 040 762 €,
- la participation du budget principal au budget annexe des déchets ménagers pour un montant de 14 065 594 €,
- la participation du budget principal à la Régie Rouen Normandie Création pour un montant de 914 000 €,
- la participation financière à la Régie des Équipements Culturels pour un montant de 1 860 000 €.

La décision modificative n°2 s'équilibre de la manière suivante :

Budget principal :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	-616 215,00€	Chapitre 16	360 000,00€
	Chapitre 023	-520 489,00€	Chapitre 20	-120 000,00€
	Chapitre 66	325 000,00€	Chapitre 204	-200 000,00€
	Chapitre 014	816 180,00€	Chapitre 21	-159 000,00€
	Chapitre 68	86 349,00€	Chapitre 23	-5 362 664,00€
			Chapitre 27	-1 710 000,00€
			Chapitre 13	275 000,00€
			Chapitre 4581	159 000,00€
		Chapitre 041	381 000,00€	
TOTAL		90 825,00€		-6 376 664,00€
RECETTES	Chapitre 70	-284 140,00€	Chapitre 021	-520 489,00€
	Chapitre 731	9 465,00€	Chapitre 041	381 000,00€
	Chapitre 74	190 500,00€	Chapitre 13	16 000,00€
	Chapitre 75	175 000,00€	Chapitre 16	-6 454 348,00€
			Chapitre 204	42 173,00€
			Chapitre 4582	159 000,00€
TOTAL		90 825,00€		-6 376 664,00€

Budget annexe des transports :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 023	-20 000,00€		
	Chapitre 014	20 000,00€		
TOTAL		0,00€		
RECETTES			Chapitre 021	-20 000,00€
			Chapitre 10	71 450,00€
			Chapitre 16	-51 450,00€
TOTAL		0,00€		0,00€

Budget annexe déchets ménagers :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 023	-3 030,00€		
	Chapitre 014	3 030,00€		
TOTAL		0,00€		
RECETTES			Chapitre 021	-3 030,00€
			Chapitre 10	85 300,00€
			Chapitre 16	-82 270,00€
TOTAL		0,00€		0,00€

RÉGIE de l'Eau DE LA MÉTROPOLE

Budget de l'eau :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	500 000,00€	Chapitre 20	-280 000,00
	Chapitre 023	-1 100 000,00	Chapitre 23	-760 000,00
	Chapitre 65	352 000,00		
	Chapitre 68	600 000,00€		
TOTAL		352 000,00€		-1 040 000,00
RECETTES	Chapitre 78	352 000,00	Chapitre 021	-1 100 000,00€
			Chapitre 13	60 000,00€
TOTAL		352 000,00€		-1 040 000,00€

Budget de l'assainissement :

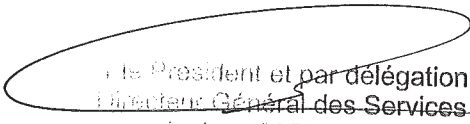
	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	Chapitre 011	-660 000,00€	Chapitre 23	-716 700,00€
	Chapitre 023	-716 700,00		
	Chapitre 68	300 000,00		
	Chapitre 67	1 202 500,00€		
	Chapitre 65	272 800,00		
TOTAL		398 600,00€		-716 700,00€
RECETTES	Chapitre 70	220 000,00€	Chapitre 021	-716 700,00€
	Chapitre 78	178 600,00€		
TOTAL		398 600,00€		-716 700,00€

Décide (Abstention : 20 voix) :

- d'adopter, chapitre par chapitre, la présente décision modificative n°2,
- d'adopter la participation du budget principal au budget annexe des transports pour un montant de 25 040 762 €,
- d'adopter la participation du budget principal au budget annexe des déchets ménagers pour un montant de 14 065 594 €
- d'adopter la participation du budget principal à la Régie Rouen Normandie Création pour un montant de 914 000 €,
- d'adopter la participation financière à la Régie des Équipements Culturels pour un montant de 1 860 000 €.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdit.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT


Le Président et par délégation
Directeur Général des Services
Président ALHABE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.

RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2017

LISTE D'EMARGEMENT

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay) jusqu'à 20h16, Mme ARGELES (Rouen) jusqu'à 21h24, Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BACHELAY (Grand-Quevilly) à partir de 18h15, Mme BALLUET (Rouen) jusqu'à 20h10, M. BARRE (Oissel), Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), Mme BERGES (Bois-Guillaume), M. BEREGOVOY (Rouen) à partir de 18h09 et jusqu'à 21h24, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) jusqu'à 19h48, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), M. BREUGNOT (Gouy), Mme BUREL F. (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BURES (Rouen) à partir de 18h40 et jusqu'à 20h08, Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. CHABERT (Rouen) à partir de 18h10, M. CHARTIER (Rouen) jusqu'à 21h15, Mme CHESNET-LABERGÈRE (Bonsecours) jusqu'à 20h30, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18h08, M. CORMAND (Canteleu), M. COULOMBEL (Elbeuf), Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux) jusqu'à 20h03, Mme DEL SOLE (Yainville), Mme DELAMARE (Petit-Quevilly), M. DELESTRE (Petit-Quevilly), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), Mme DESCHAMPS (Rouen), M. DUBOC (Rouen), M. DUCABLE (Isneauville) jusqu'à 21h25, M. DUPRAY (Grand-Couronne) jusqu'à 19h40, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. FONTAINE M. (Grand-Couronne) à partir de 18h36, Mme FOURNIER (Oissel), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GAYET (Grand-Quevilly), M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu), Mme GOUJON (Petit-Quevilly) à partir de 18h31, M. GRELAUD (Bonsecours), M. GRENIER (Le Houllme), Mme GROULT (Darnétal) jusqu'à 19h15, M. GUILLIOT (Ymare), Mme GUILLOTIN (Elbeuf), M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan), Mme HECTOR (Rouen), M. JAOUEN (La Londe) à partir de 18h27 et jusqu'à 21h30, M. JOUENNE (Sahurs), Mme KLEIN (Rouen), Mme KREBILL (Canteleu), M. LABBE (Rouen) à partir de 19h10, Mme LAHARY (Rouen), Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume) jusqu'à 20h16, Mme LE COMPTE (Bihorel), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GALLO (Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 19h15, M. LECOUTEUX (Belbeuf) jusqu'à 20h13, M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h11 et jusqu'à 19h48, M. LETAILLEUR (Petit-Couronne), Mme LEUMAIRE (Malaunay), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), Mme MARRE (Rouen), M. MARTINE (Malaunay), M. MARTOT (Rouen) à partir de 18h06 et jusqu'à 21h25, M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan), M. MASSION (Grand-Quevilly) jusqu'à 21h15, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme MASURIER (Maromme), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) jusqu'à 20h30, Mme MILLET (Rouen), M. MOREAU (Rouen), M. MOURET (Rouen) jusqu'à 21h20, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie), M. PESSIOT (Rouen), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme RAMBAUD (Rouen), M. RANDON

(Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume), M. ROBERT (Rouen) jusqu'à 21h30, M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier) jusqu'à 21h16, M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier) à partir de 18h20, Mme SLIMANI (Rouen) à partir de 18h17, M. PRIMONT (Rouen) à partir de 18h07 et jusqu'à 21h04, Mme TAILLANDIER (Moulineaux), Mme TIERCELIN (Boos), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. VAN-HUFFEL (Maromme), M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie)

Etaient représentés :

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par M. DESANGLOIS, M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay) par Mme SANTO à partir de 20h16, M. BARON (Freneuse) par M. BREUGNOT, Mme BEUFILS (Le Trait) par Mme CANU, M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan) par M. MASSARDIER, Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) par Mme BAUD, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) par M. SANCHEZ E. à partir de 19h48 et jusqu'à 21h16, Mme BUREL (Cléon) par M. OVIDE, M. CALLAIS (Le Trait) par Mme DEL SOLE, M. CHARTIER (Rouen) par M. LE COUSIN à partir de 21h15, Mme CHESNET-LABERGERE (Bonsecours) par M. GLARAN à partir de 20h30, M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen) par M. DARDANNE, Mme DIALLO (Petit-Couronne) par M. RANDON, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par Mme AUPIERRE, M. DUPRAY (Grand-Couronne) par M. LEVILLAIN à partir de 19h40, M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray) par Mme AUZOU, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE, M. GARCIA (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) par M. LETAILLEUR, Mme GOUJON (Petit-Quevilly) par M. OBIN jusqu'à 18h31, Mme GUGUIN (Bois-Guillaume) par M. RENARD, M. LABBE (Rouen) par M. CHARTIER jusqu'à 19h10, M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) par M. LAUREAU à partir de 19h48 et jusqu'à 20h16, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) par Mme PANE, M. MARUT (Grand-Quevilly) par M. BONNATERRE, M. MASSION (Grand-Quevilly) par Mme GOUJON à partir de 21h15, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) par Mme FLAVIGNY à partir de 20h30, Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville) par M. PESQUET, M. PETIT (Quevillon) par M. MASSON, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, Mme PLATE (Grand-Quevilly) par Mme GUILLOTIN, M. ROGER (Bardouville) par M. LE GALLO, M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) par M. ANQUETIN jusqu'à 20h16, Mme ROUX (Rouen) par M. MEYER jusqu'à 20h30, Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier) par Mme PIGNAT jusqu'à 18h20, M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair) par Mme BASSELET, M. TEMPERTON (La Bouille) par M. JOUENNE, M. THORY (Le Mesnil-Esnard) par Mme TIERCELIN, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. MOYSE.

Etaient absents :

Mme BOURGET (Houpeville), M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard), M. DELALANDRE (Duclair), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), M. DUCHESNE (Orival), M. DUPONT (Jumièges), Mme EL KHILI (Rouen), M. FROUIN (Petit-Quevilly), M. GOURY (Elbeuf), Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain), M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel), M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville), M. PENNELLE (Rouen), Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOUTAIN (Elbeuf).

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

BUDGET PRINCIPAL		Affiché le RECETTES	DEPENSES
		ID : 076-200023414-201712	8-C2017_0606-BF
Fonctionnement			
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>			
<i>Virement à la section d'investissement</i>			-520 489,00 €
Total mouvements d'ordre et inter budgets		0,00 €	-520 489,00 €
Ajustements			
Redevance Cirque Théâtre d'Elbeuf modification imputation comptable		-175 000,00 €	
Redevance Cirque Théâtre d'Elbeuf		175 000,00 €	
Subvention ANAH Réoption de l'Habitat Insalubre (RHI) pour la Commune d'Elbeuf		190 500,00 €	
Reversement subvention ANAH RHI Commune d'Elbeuf			190 500,00 €
Attribution de compensation (ajustement suite CLECT novembre)			9 465,00 €
Attribution de compensation		9 465,00 €	
Total ajustements		199 965,00 €	199 965,00 €
Propositions nouvelles			
Convention PPP - Quote part Ville de Rouen éclairage (PCRT, illumination Cathédrale, points lumineux)		-109 140,00 €	
ICNE ajustement avec l'emprunt de 2017			325 000,00 €
Provision pour risques (redevance SPL stationnement)			86 349,00 €
Total propositions nouvelles		-109 140,00 €	411 349,00 €
Total Général Fonctionnement		90 825,00 €	90 825,00 €
Investissement			
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>			
Intégration comptable à l'actif du PPP loyer financier T4		381 000,00 €	
Intégration comptable à l'actif du PPP loyer financier T4			381 000,00 €
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		-520 489,00 €	
Total mouvements d'ordre et inter budgets		-139 489,00 €	381 000,00 €
Ajustements			
Travaux réseaux de voirie (régularisation comptable)			-159 000,00 €
Mandat aménagement place Général De Gaulle à Duclair			159 000,00 €
Voirie		-159 000,00 €	
Mandat aménagement place Général De Gaulle à Duclair		159 000,00 €	
DETR 2014 pour réfection de chaussées à Mont Saint Aignan		41 000,00 €	
Reversement DETR 2014 pour réfection de chaussées à Mont Saint Aignan			41 000,00 €
Subvention ANRU Commune de Saint Etienne du Rouvray		234 000,00 €	
Reversement subvention ANRU Commune de Saint Etienne du Rouvray			234 000,00 €
Loyer PPP financier investissement (avenant 5 : T4) inscription 2018			-4 512 664,00 €
Attribution de compensation (ajustement suite CLECT de novembre)		42 173,00 €	

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

RECETTES

DEPENSES

BUDGET PRINCIPAL		RECETTES	DEPENSES
Total ajustements		317 173,00 €	-4 237 664,00 €
Propositions nouvelles			
AP Avance concession Eco quartier Flaubert ajustement CP			-1 400 000,00 €
Eco quartier Flaubert - mandat d'études ajustement crédits			-100 000,00 €
Participation Métropole à RNA pour l'opération Moulin 4 (ajustement de crédits)			-200 000,00 €
Avance métropole à RNA pour l'opération Elisa Lemonnier (ajustement de crédits)			-310 000,00 €
AP Parc du Champ Libre ajustement CP			-750 000,00 €
Remboursement du capital de l'emprunt de 2017 (1er trimestre).			360 000,00
Crématorium - subvention appel à projet Transition Energie Positive Croissance Verte (TEPCV)	-100 000,00 €		
Schéma directeur défense incendie étude réportée sur 2018			-120 000,00 €
Emprunt	-6 454 348,00		
Total propositions nouvelles		-6 554 348,00 €	-2 520 000,00 €
Total Général Investissement		-6 376 664,00 €	-6 376 664,00 €

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Recu en préfecture le 29/12/2017

Enchê le

DEPENSES

ID : 076-200023414-20171218-C2017_0606-BF

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Subvention du budget principal</i>		
<i>Virement à la section d'investissement</i>		-3 030,00 €
Total mouvements d'ordre et inter budgets	0,00 €	-3 030,00 €
Ajustements		
Total ajustements	0,00 €	0,00 €
Propositions nouvelles		
Créances admises en non-valeur		3 030,00 €
Total propositions nouvelles	0,00 €	3 030,00 €
Total Général Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Investissement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	-3 030,00 €	
Total mouvements d'ordre et inter budgets	-3 030,00 €	0,00 €
Ajustements		
Total ajustements	0,00 €	0,00 €
Propositions nouvelles		
FCTVA	85 300,00 €	
Emprunt	-82 270,00 €	
Total propositions nouvelles	3 030,00 €	0,00 €
Total Général Investissement	0,00 €	0,00 €

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 076-200023414-20171218-C2017_0606-BF

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement à la section d'investissement</i>		-20 000,00 €
Total mouvements d'ordre et inter budgets	0,00 €	-20 000,00 €
Ajustements		
Total ajustements	0,00 €	0,00 €
Propositions nouvelles		
Restitution Versement Transport Personnel logé		20 000,00
Total propositions nouvelles	0,00 €	20 000,00 €
Total Général Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Investissement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	-20 000,00 €	
Total mouvements d'ordre et inter budgets	-20 000,00 €	0,00 €
Ajustements		
Total ajustements	0,00 €	0,00 €
Propositions nouvelles		
FCTVA	71 450,00 €	
Emprunt	-51 450,00 €	
Total propositions nouvelles	20 000,00 €	0,00 €
Total Général Investissement	0,00 €	0,00 €

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

BUDGET REGIE DE L'EAU	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement à la section d'investissement</i>		-1 100 000,00 €
Total mouvements d'ordre et inter budgets	0,00 €	-1 100 000,00 €
Ajustements		
Créances admises en non valeur		352 000,00 €
Reprise sur provisions pour créances irrécouvrables	352 000,00 €	
Total ajustements	352 000,00 €	352 000,00 €
Propositions nouvelles		
Facturations EDF (régularisations)		500 000,00 €
Provision pour créances irrécouvrables		600 000,00 €
Total propositions nouvelles	0,00 €	1 100 000,00 €
Total Général Fonctionnement	352 000,00 €	352 000,00 €
Investissement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	-1 100 000,00 €	
Total mouvements d'ordre et inter budgets	-1 100 000,00 €	0,00 €
Ajustements		
Total ajustements	0,00 €	0,00 €
Propositions nouvelles		
Annulation remboursement des travaux branchement exécutés par le prestataire 2015	60 000,00 €	
Diagnostic et études		-280 000,00 €
Travaux d'interconnexion		-300 000,00 €
Sécurisation supervision système production		-150 000,00 €
Renouvellement canalisation ajustement de crédits		-310 000,00 €
Total propositions nouvelles	60 000,00 €	-1 040 000,00 €
Total Général Investissement	-1 040 000,00 €	-1 040 000,00 €

BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 076-200023414-20171218-C2017_0606-BF

BUDGET REGIE DE L'ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement à la section d'investissement</i>		-716 700,00 €
Total mouvements d'ordre et inter budgets	0,00 €	-716 700,00 €
Ajustements		
Titres annulés sur exercices antérieurs		220 000,00 €
Redevance assainissement industriels	220 000,00 €	
Créances admises en non valeur		272 800,00 €
Reprise sur provisions pour créances irrécouvrables	178 600,00 €	
Total ajustements	398 600,00 €	492 800,00 €
Propositions nouvelles		
Agence de l'Eau - remboursement trop perçu primes d'épuration		982 500,00 €
Entretien et réparations		-860 000,00 €
Facturation EDF régularisation comptable		200 000,00 €
Provision pour créances irrécouvrables		300 000,00 €
Total propositions nouvelles	0,00 €	622 500,00 €
Total Général Fonctionnement	398 600,00 €	398 600,00 €
Investissement		
<i>Mouvements d'ordre et inter budgets</i>		
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	-716 700,00 €	
Total mouvements d'ordre et inter budgets	-716 700,00 €	0,00 €
Ajustements		
Total ajustements	0,00 €	0,00 €
Propositions nouvelles		
AP Bassin de stockage Cléon ajustement CP		-716 700,00 €
Total propositions nouvelles	0,00 €	-716 700,00 €
Total Général Investissement	-716 700,00 €	-716 700,00 €

IV - ANNEXES

ENGAGEMENT HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS

IV

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT situation prévisionnelle au 18/12/2017 -
DECISION MODIFICATIVE N°2**

BUDGET PRINCIPAL

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP						Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017	Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)		
14 - Eco quartier Faubert	220 000 000,00 €	0,00 €	220 000 000,00 €	31 186 136,63 €	4 967 828,00 €	8 092 240,00 €	175 753 795,37 €	
15- ECOPOLIS	6 178 230,00 €	0,00 €	6 178 230,00 €	4 938 575,20 €	50 300,00 €	40 000,00 €	1 149 354,80 €	
16- Parc des expositions	11 119 151,00 €	0,00 €	11 119 151,00 €	9 646 735,02 €	500 000,00 €	250 000,00 €	722 415,98 €	
17- Regroupement des services	30 000 000,00 €	0,00 €	30 000 000,00 €	17 088 354,56 €	14 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
23 - Parc urbain des Bruyères - Parc du Champ libre	22 389 005,00 €	0,00 €	22 389 005,00 €	643 587,86 €	764 779,00 €	2 426 813,00 €	18 553 825,14 €	

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le  ID : 66-20002314-20171218-C2017_0606-BF

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENT HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS		

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT situation prévisionnelle au 18/12/2017 -
DECISION MODIFICATIVE N°2**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP							Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer de l'exercice N (2017)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Restes à financer de l'exercice N (2017)	Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)			
PRG 24 - Equipement culturel Saint Pierre	5 591 460,00 €	0,00 €	5 591 460,00 €	4 505 978,62 €	78 500,00 €	0,00 €	1 006 981,38 €			
PRG 28 - Ecole de musique	6 200 000,00 €	0,00 €	6 200 000,00 €	6 089 752,53 €	38 000,00 €	0,00 €	72 247,47 €			
27 - Restructuration espace public Maromme Quartier de Binche	1 800 000,00 €	0,00 €	1 800 000,00 €	23 017,21 €	800 000,00 €	250 000,00 €	726 982,79 €			
28 - Coeur de Métropole	39 120 000,00 €	0,00 €	39 120 000,00 €	774 649,13 €	5 012 330,00 €	19 099 400,00 €	14 233 620,87 €			
30 - Crématorium Rive Sud	5 530 000,00 €	0,00 €	5 530 000,00 €	158 747,12 €	350 000,00 €	1 620 000,00 €	3 401 252,88 €			
37 - Tranchée couverte	11 000 000,00 €	0,00 €	11 000 000,00 €	0,00 €	1 700 000,00 €	6 000 000,00 €	3 300 000,00 €			
38 - Soutien aux plateformes technologiques	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €	680 000,00 €	1 520 000,00 €			

IV - ANNEXES

ENGAGEMENT HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS

IV

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT situation prévisionnelle au 18/12/2017 -
DECISION MODIFICATIVE N°2**

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP						Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Restes à financer de l'exercice N (2017)	Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)		
9- Accroissement capacité métro	140 480 650,00 €	0,00 €	140 480 650,00 €	140 266 235,69 €	0,00 €	0,00 €	214 414,31 €	
10 - Acquisition de bus	90 685 650,00 €	0,00 €	90 685 650,00 €	55 951 671,91 €	9 780 000,00 €	8 900 000,00 €	16 053 978,09 €	
21 - Arc Nord Sud /T4 (y compris acquisitions de bus)	97 186 699,00 €	0,00 €	97 186 699,00 €	2 697 965,92 €	5 896 500,00 €	41 000 000,00 €	47 592 233,08 €	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS	

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT situation prévisionnelle au 18/12/2017 -
DECISION MODIFICATIVE N°2**

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - BUDGET EAU

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP					Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Restes à financer de l'exercice N (2017)		
18- Fabilisation de l'alimentation en eau potable - interconnexions	6 980 577,00 €	0,00 €	6 980 577,00 €	1 446 318,52 €	4 300 000,00 €	400 000,00 €	834 258,48 €
20 - Reconstruction Usine du Mont Duve Elbeuf	4 940 000,00 €	0,00 €	4 940 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 940 000,00 €

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS	

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT situation prévisionnelle au 18/12/2017 -
DECISION MODIFICATIVE N°2**

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU - BUDGET ASSAINISSEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP							Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer de l'exercice N (2017)	Restes à financer de l'exercice N+1 (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Restes à financer de l'exercice N (2017)	Restes à financer de l'exercice N+1 (2018)	Restes à financer de l'exercice N+1 (exercices au-delà de N+1)			
19- Extension de la Station d'épuration Emeraude	38 140 000,00 €	0,00 €	38 140 000,00 €	7 936 902,93 €	13 638 234,00 €	10 150 000,00 €	6 414 863,07 €			
22 - Bassin de stockage restitution de Cléon	4 515 000,00 €	0,00 €	4 515 000,00 €	13 551,73 €	1 283 300,00 €	2 000 000,00 €	1 218 148,27 €			
24 - Pose d'un nouveau réseau en doublement de l'Emissaire d'alimentation de la STEP Emeraude	22 000 000,00 €	0,00 €	22 000 000,00 €	212 512,69 €	5 090 027,00 €	3 777 576,00 €	12 919 884,31 €			
25 - Création d'un bassin Place du 39ème régiment d'infanterie à Rouen	3 500 000,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	3 497 200,00 €			
29 - Amfreville rue Mitterrand redimensionnement du réseau	1 500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €	21 991,65 €	1 200 000,00 €	0,00 €	278 008,35 €			

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

The logo for 'SLOW' is displayed in a stylized, blue, italicized font.

ID : 076-200023414-20171218-C2017_0606-BF



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CREA METROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	C2017_0606
Date de la décision:	2017-12-18 00:00:00+01
Objet:	Délibération Décision Modificative N°2 - BP
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	076-200023414-20171218-C2017_0606-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
076-200023414-20171218-C2017_0606-BF-1-1_0.xml	text/xml	1056
nom de original:		
DM2 PRINCIPAL.xml	application/xml	549126
nom de métier:		
076-200023414-20171218-C2017_0606-BF-1-1_1.xml	application/xml	549126
nom de original:		
D_lib_ration DM2 2017.pdf	application/pdf	944408
nom de métier:		
076-200023414-20171218-C2017_0606-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	944408
nom de original:		
Annexe d_lib_ration DM2 2017.pdf	application/pdf	1118932
nom de métier:		
076-200023414-20171218-C2017_0606-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	1118932

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 décembre 2017 à 10h42min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 décembre 2017 à 10h47min57s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 décembre 2017 à 10h48min08s	Transmis au MIOCT

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>29 décembre 2017 à 10h52min02s</i>	<i>Recu par le MIOCT le 2017-12-29</i>
--	--------------------------	---------------------------------------	--



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CREA METROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	C2017_0606B
Date de la décision:	2017-12-18 00:00:00+01
Objet:	Délibération Décision Modificative N°2 - DECHETS
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	076-200023414-20171218-C2017_0606B-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 076-200023414-20171218-C2017_0606B-BF-1-1_0.xml	text/xml	819
nom de original: DM2 DECHETS.xml	application/xml	72360
nom de métier: 076-200023414-20171218-C2017_0606B-BF-1-1_1.xml	application/xml	72360

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 décembre 2017 à 10h47min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 décembre 2017 à 10h51min56s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 décembre 2017 à 10h52min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	29 décembre 2017 à 10h54min20s	Recu par le MIOCT le 2017-12-29



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CREA METROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	C2017_0606A
Date de la décision:	2017-12-18 00:00:00+01
Objet:	Délibération Décision Modificative N°2 - TRANSPORT
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	076-200023414-20171218-C2017_0606A-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 076-200023414-20171218-C2017_0606A-BF-1-1_0.xml	text/xml	821
nom de original: DM2 TRANSPORT.xml	application/xml	55638
nom de métier: 076-200023414-20171218-C2017_0606A-BF-1-1_1.xml	application/xml	55638

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 décembre 2017 à 10h46min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 décembre 2017 à 10h51min56s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 décembre 2017 à 10h52min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	29 décembre 2017 à 10h54min05s	Recu par le MIOCT le 2017-12-29



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CREA METROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	C2017_0606C
Date de la décision:	2017-12-18 00:00:00+01
Objet:	Délibération Décision Modificative N°2 - EAU
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	076-200023414-20171218-C2017_0606C-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
076-200023414-20171218-C2017_0606C-BF-1-1_0.xml	text/xml	815
<i>nom de original:</i>		
DM2 EAU.xml	application/xml	62390
<i>nom de métier:</i>		
076-200023414-20171218-C2017_0606C-BF-1-1_1.xml	application/xml	62390

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 décembre 2017 à 10h48min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 décembre 2017 à 10h51min55s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 décembre 2017 à 10h52min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	29 décembre 2017 à 10h53min19s	Recu par le MIOCT le 2017-12-29



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CREA METROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	C2017_0606D
Date de la décision:	2017-12-18 00:00:00+01
Objet:	Délibération Décision Modificative N°2 - ASSAINISSEMENT
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	076-200023414-20171218-C2017_0606D-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 076-200023414-20171218-C2017_0606D-BF-1-1_0.xml	text/xml	826
nom de original: DM2 ASSAINISSEMENT.xml	application/xml	74659
nom de métier: 076-200023414-20171218-C2017_0606D-BF-1-1_1.xml	application/xml	74659

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 décembre 2017 à 10h49min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 décembre 2017 à 10h55min56s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 décembre 2017 à 10h56min00s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	29 décembre 2017 à 11h03min05s	Recu par le MIOCT le 2017-12-29